

Bulletin de pré-réservation pour Vibrez Hand à Dijon

H4 - 12 février 2021 - DMH vs Massy
 H5 - 26 mars 2021 - DMH vs GBDH
 H6 - 23 avril 2021 - DMH vs Nancy

Adressez votre bulletin de pré-réservation auprès de votre espace CASI accompagné des pièces à joindre sauf si vous avez un compte en ligne validé, règlement obligatoire dans tout les cas. Les réservations définitives seront délivrées en fonction des places disponibles. Si vous êtes retenu, vous serez recontacté mi-janvier pour vs Massy, mi-avril pour vs GBDH et début avril pour vs Nancy, vous recevrez vos places par courrier. Sont prioritaires, les agents qui n'auront jamais bénéficié d'activités régionales.

Bulletin de pré-réservation : pièces à joindre : bulletin de salaire ou de pension + règlement + carte de circulation enfant(s) ou conjoint

● Compte CASI DIJON en ligne validé

Nom	Prénom	Parenté D > demandeur C > conjoint(e) E > enf à charge	Code	Prix

Total du règlement : Courriel :

N° de CP : Téléphone :

Adresse :

Signature :

Case à cocher + signature.

Dans le cadre du RGPD (Règlement Général de la Protection des Données 2016/679 UE), j'autorise le CASI DIJON à conserver et utiliser mes données personnelles mentionnées dans ce document pour le traitement du dossier.

Tampon +

date de l'Espace CASI :



Vibrez Hand à Dijon

Participation de 50 % sur le billet du CASI DIJON
 Offre réservée aux cheminots des CSE contributeurs à 100 %

Avec participation du CASI :

4 €

au lieu de

8 €

H4 - 12 février 2021 - DMH vs Massy
 H5 - 26 mars 2021 - DMH vs GBDH
 H6 - 23 avril 2021 - DMH vs Nancy

Date limite d'inscription le **10 décembre 2020** pour vs Massy, le **5 février 2021** pour vs GBDH et le **3 mars 2021** pour vs Nancy, à anticiper selon les jours d'ouverture de votre espace CASI.

CASI DIJON - www.cercheminotsdijon.fr - facebook.com/dijon.cersncf - 292



NOUVEAUTÉ ! FINI LES JUSTIFICATIFS PAPIERS !

(bulletin de salaire, carte de circulation,...)

Créez votre compte CASI DIJON en ligne sur notre site :

www.cercheminotsdijon.fr